



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 12/09/2022

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY,
Bernard LECUILLER

Absents : Mmes Marie BLONDEL (excusée), Aurélie MAYORA (excusée), Adeline
TRIBUT (excusée pouvoir à Bernard LECUILLER)
M Nicolas MAITRET

***La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

1) Compte rendu de la séance du 12 mai 2022

Approuvé à l'unanimité.

2) Décisions modificatives budgétaires

Réparation du photocopieur à la suite de l'incident électrique : l'assurance a remboursé la réparation, environ 2200 €.
Annulation de deux titres émis : il y a eu deux titres émis de la même somme (300 €) sur le compte de l'électricité. D'où la suppression d'un titre s'impose.

Reste à réaliser :

Nous avons eu une recette qui n'était pas prévue. Nous avons reçu un montant de 2954 € de la dotation rurale.

Sur le compte 757 (produit divers de gestion courant), il y avait noté une somme de 3000 € après validation par le fisc, nous devons mettre 3000,67 €.

A propos des dépenses imprévues, pour ajuster le budget nous allons inscrire 2314 € au lieu de 2700 €.

Le reste à réaliser sur les travaux de cimetière est de 9600 € alors que nous avons inscrit 10 000 €.

Dans la partie investissement sur le point excédent de fonctionnement, il y avait inscrit environ 17 000 € ; or nous devons mettre 21 000 €.

Dans le compte 002 du budget de fonctionnement, nous y avons inscrit 32 750 € alors que le fisc nous demande d'inscrire plutôt 29 409 €.

Toutes ces décisions modificatives budgétaires sont approuvées à l'unanimité.

3) Chasse

Au cours de l'année, la fédération de chasse a augmenté les sommes liés à la pratique de la chasse. L'argument mis en avant est qu'il y a eu des dégâts occasionnés par sangliers dans notre région. Par conséquent, la part de l'action passe de 200 € à 250 € pour les personnes extérieures au village et de 100 € à 125 € pour les Villacois.

L'augmentation est approuvée à l'unanimité.

4) Agent recenseur

Courant janvier/février 2023, nous avons le recensement de la population (opération qui se fait tout les cinq ans). C'est une opération qui peut se faire de chez soi avec une connexion internet. Nous recherchons une personne (agent recenseur) qui pourrait aider nos aînés du village à faire cette démarche.

5) Questions et informations diverses

Les travaux des chemins devraient commencer. Une consultation des banques (Crédit Agricole, Caisse d'épargne, Banque Populaire) va être lancée afin de sélectionner une banque pour un crédit de 60 000 €.

Le repas et la boîte de chocolats pour les anciens devraient voir le jour prochainement.

Depuis le 15 septembre, le logement communal est occupé. Le 16 septembre, une entreprise doit venir changer les trois fenêtres qui étaient prévues.

L'éclairage public : pour des raisons d'économie d'énergie et conformément aux recommandations nationale, l'éclairage public sera éteint entre 23 h 30 et 6 h 30 au lieu de 00 h à 6 h.

Joël HENRY pose une question sur le stationnement dans la commune. Si un véhicule stationne longtemps sur une même place, que peut-on faire ? La seule réponse émise lors du conseil municipal est de contacter la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.